

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

RÉGION DE L'ADAMAOUA

DÉPARTEMENT DE LA VINA

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
DE NGAOUNDÉRI II^{ÈME}

SECRÉTARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

ADAMAWA REGION

VINA DIVISION

NGAOUNDÉRI II
SUBDIVISIONAL COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

**ADDITIF N°2026/01/A/CANII/SG/CIPM
PORTANT ANNULATION DES CAUTIONS DE SOUMISSION DE L'AONO
N°02/AONO/CAN2/CIPM/2026 DU 19 AOUT 2026**

Au lieu de :

1- REMISE DES OFFRES

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

La soumission est exclusivement en ligne, l'offre devra être transmise sur la plateforme CO-LEPS ou toute autre moyen de communication électronique officiel à préciser par le maître d'ouvrage au plus tard le 16 SEPT 2026 à 14 heures précises.

Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB, caution et récépissé CEDEC devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde »

2- MODE DE PRÉSENTATION DES OFFRES

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais comprenant :

Fichier PDF 1. Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe Du DAO;
- une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de l'attestation d'immatriculation en cours de validité ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- une Attestation de Conformité Fiscale en cours de validité ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une copie du plan de localisation signée ;
- une quittance d'achat du DAO d'un montant de **20 000 FCFA** ;
- une copie de la caution de soumission d'un montant de **(141 000, lot 1 et 160 000, lot 2)** accompagnée du récépissé CDEC ;
- Le Récépissé de dépôt de catégorisation ou une fiche de catégorisation de l'entreprise

3- RECEVABILITÉ DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant de :

- 141 000 (Cent quarante et un mille) Fcfa pour le lot 1,
- 160 000 (Cent soixante mille) Fcfa pour le lot 2.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement en cours de validité et datées de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Notamment l'absence de la caution de soumission assortie du récépissé de consignation (CEDEC) ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.**

4- PRINCIPAUX CRITÈRES D'ÉLIMINATION

Les critères éliminatoires porteront sur les aspects suivants:

- Offres incomplètes et non conformes aux critères contenus dans le DAO,
- Absence d'une pièce administrative ou sa non-conformité (non régularisée après épuisement du délai accordé par la commission),
- Absence d'un prix unitaire quantifié ou d'un sous-détail de prix ;
- Absence de caution et récépissé CDEC
- Absence de quittance d'acquisition du DAO
- Absence de la clé de sauvegarde

5- ALLOTISSEMENT

Les travaux font l'objet de deux (02) lots :

N°lot	Intitulé du projet	Montant en FCFA	Montant de la caution en FCFA	Délai d'exécution
Lot 1	Réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de SABONGARI	7 050 000	141 000	03 mois
Lot 2	Construction d'un CPC à NGAOUHORA 1	8 000 000	160 000	

Lire :

1- REMISE DES OFFRES

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

La soumission est exclusivement en ligne, l'offre devra être transmise sur la plateforme CO-LEPS ou tout autre moyen de communication électronique officiel à préciser par le maître d'ouvrage au plus tard le 16 SEPT 2026 à 14 heures précises.

Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB, sous plis scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde »

2- MODE DE PRÉSENTATION DES OFFRES

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais comprenant :

Fichier PDF 1. Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe Du DAO;
- une copie légalisée du registre de commerce ;

- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de l'attestation d'immatriculation en cours de validité ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- une Attestation de Conformité Fiscale en cours de validité ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une copie du plan de localisation signée ;
- une quittance d'achat du DAO d'un montant de **20 000 FCFA** ;
- Le Récépissé de dépôt de catégorisation ou une fiche de catégorisation de l'entreprise

3- RECEVABILITÉ DES OFFRES

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement en cours de validité et datées de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. De même, le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

4- PRINCIPAUX CRITÈRES D'ÉLIMINATION

Les critères éliminatoires porteront sur les aspects suivants:

- Offres incomplètes et non conformes aux critères contenus dans le DAO,
- Absence d'une pièce administrative ou sa non-conformité (non régularisée après 48h),
- Absence d'un prix unitaire quantifié ou d'un sous-détail de prix ;
- Absence de quittance d'acquisition du DAO
- Absence de la clé de sauvegarde

5- ALLOTISSEMENT

Les travaux font l'objet de deux (02) lots :

N°lot	Intitulé du projet	Montant en FCFA	Délai d'exécution
Lot 1	Réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de SABONGARI	7 050 000	03 mois
Lot 2	Construction d'un CPC à NGAOUHORA 1	8 000 000	

NB : Le reste sans changement.

Le Maire compte sur la bonne compréhension de tous.

Ngaoundéré, le

08 SEPT 2026

Le Maire,

Copie :

- MINMAP/VINA
- ARMP/AD
- Affichage
- Chrono



Idrissou Abana
Maire de la Commune
d'Arrondissement de Ngaoundere 2ème